

## ANNEXE 4

### L'ABUS SEXUEL

ANNEXE 4.....	1
L'ABUS SEXUEL.....	1
1. DEFINITION .....	2
2. ATTITUDE.....	2
3. APPROCHE D'UNE SUSPICION .....	2
I. DETECTEZ.....	2
Pensez à l'abus sexuel en cas de:.....	2
II. EVALUEZ la forme et le contexte, le risque de MST ou de grossesse, la gravité et la sécurité.....	3
Forme de l'abus sexuel .....	3
Contexte : Acteur.....	3
Contexte : Victime .....	3
III. AVISEZ .....	3
IV . ASSISTEZ.....	4
V. ASSUREZ VOUS DE LA SUITE (ASSURE FOLLOW UP).....	4
QUESTIONNAIRE CONCERNANT L'AGRESSION SEXUELLE .....	5
RÉFÉRENCES .....	6

## **1. DEFINITION**

*Par maltraitance sexuelle on entend tout acte sexuel avec/en présence de la personne concernée, contre son gré. Y compris: les actes sexuels contre la volonté du ou des concerné(e)s dans le mariage ou dans une relation amoureuse ou parmi les "holebi". On parle notamment de maltraitance sexuelle quand les actes se produisent sous menace, pression morale ou physique.*

- 'L'atteinte à l'honneur' concerne toutes les intimités possibles: toucher les parties intimes, obliger de se déshabiller, toucher les organes génitaux sans autorisation, actes sexuels en présence non désirée ou d'un mineur (-16 ans).
- Viol sexuel: terme réservé à une pénétration de toute genre et quel que soit le moyen sans consentement.

## **2. ATTITUDE**

La détection de l'abus sexuel doit déjà être tenu à l'esprit à partir d'un âge très jeune.

L'abus sexuel a des conséquences importantes indépendant de l'âge pour le développement des relations personnelles.

Il nécessite hormis d'une évaluation méticuleuse des lésions physiques et gynécologiques, la récolte standardisée de preuves. La collaboration avec un deuxième médecin est recommandée. Celui-ci doit être nommé par le procureur en cas de plainte. Notamment en cas de plainte le Set d'Agression Sexuelle sera appliqué à la demande du procureur endéans 72 heures.

On payera de toute façon une attention particulière à une grossesse éventuelle, la prévention des MST et l'avis sexuel.

## **3. APPROCHE D'UNE SUSPICION**

### **I. DETECTEZ**

***Pensez à l'abus sexuel en cas de:***

- Plaintes psychosomatiques: gastro-intestinales, neurologiques, musculaires, cardiaques, respiratoires
- Plaintes psychiatriques: dépression, angoisses, comportements obsessionnels et compulsifs, phobies, utilisation de drogues ...
- Plaintes gynécologiques: dyspareunie, MST, PID, grossesse ignorée ou non désirée ...
- Pendant les consultations prénatales des questions concernant la violence devraient être posées systématiquement ;
- Il faut songer à la violence sexuelle lors de rencontres entre adolescents hors de relations fixes ;
- Comportement de consultation inadéquat: consultations fréquentes, ne pas vouloir se déshabiller, refus d'examen gynécologique, peu de contact visuel ...

**“Dans le passé quelqu'un vous a-t-il forcé(e) à des activités sexuelles? Voulez-vous en parler? “**

- Non/ plutôt pas: Respectez, mais indiquez votre disponibilité à écouter au besoin.
- Oui Utiliser le questionnaire ci-joint.

## II. EVALUEZ la forme et le contexte, le risque de MST ou de grossesse, la gravité et la sécurité

<p><i>Forme de l'abus sexuel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaginal, oral ou anal?</li> <li>• Pénétration?</li> <li>• Ejaculation?</li> <li>• Saignements (vaginaux, oraux, anaux)?</li> <li>• Type de la contrainte?</li> <li>• Violence physique?</li> </ul>	<p><i>Contexte : Acteur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un ou plusieurs?</li> <li>• Acteur(s) à contacts 'non protégés'?</li> <li>• MST connus?</li> <li>• Risque de HIV +?</li> <li>• homo-, hétéro- ou bisexuel?</li> <li>• Utilisation de drogues?</li> </ul>	<p><i>Contexte : Victime</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relation avec acteur(s)?</li> <li>• Utilisation de préservatifs ?</li> <li>• Suite adéquate ou non attendue?</li> </ul>
--	---	---

### Examen Physique:

- Lésions de violence physique générales?
- Lésions gynécologiques : les symptômes de MST sont-ils présents?
- Examen buccal et examen anal : à ne pas oublier!

### Echantillonnage pour preuves juridiques (utilisation Set d'Agression Sexuelle):

- ***Patient(e) est majeur(e), capable de prendre des décisions, veut porter plainte et est d'accord avec l'application du Set Agression Sexuelle:*** contactez le procureur qui choisit le médecin qui fera les prélèvements.
- ***Patient(e) est mineur(e), ne pas capable de prendre des décisions :*** contactez le procureur qui indiquera le médecin
- ***Patient(e) est majeure et capable de prendre des décisions, mais ne veut pas porter plainte:*** proposez de faire des prélèvements à conserver pendant un an (sans utilisation du SAS, mais avec récipients de laboratoire habituels). Envoyez, en tant que médecin traitant, votre patient(e) à un médecin indépendant.
- ***Patient(e) est mineur(e):*** L'examen nécessite une expertise particulière et un examen gynécologique de l'enfant. Prenez contact avec SOS-enfants ou un pédiatre/gynécologue expérimenté.

Collectez endéans 48-72 heures habits dans un sac en papier. Cheveux, ongles et d'autres restants sont à observer dans des enveloppes en papier et mis ensemble avec les habits.

### Recherches microbiologiques directes en cas de risque: (1,2)

- Premières urines : recherche PCR Chlamydia
- Écouvillon buccale : recherche Neisseria Gonorrhoea
- Écouvillon anale : recherche Neisseria Gonorrhoea et Chlamydia
- Écouvillon col de la matrice : recherche Chlamydia Trachomatis, Neisseria Gonorrhoea
- Écouvillon vaginale : recherche Trichomonas Vaginalis
- Culture de lésion suspecte : recherche Herpes Genitalis

## III. AVISEZ

### Droits et protection personnelle : voir violence conjugale

#### Prévention de la grossesse:

- Pas de contraception et endéans 72 heures : Norlevo 2 fois 0.75 mg à prendre en une fois.  
 Pas de contraception et > 72 heures passées : IUD possible. (efficacité +/- 75%). (8)  
 Discutez suite et préservatifs!

## **IV . ASSISTEZ**

### **Prophylaxie microbiologique:**

#### **Hépatite B:**

Débuter vaccination si non vacciné; complétez si incertain.

Un schéma de vaccination sans immunoglobulines spécifiques (sauf si HBV prouvé chez l'auteur (4)) donne une protection suffisante(2). Administrez après 1 mois et 6 mois les injections suivantes.

**MTS** : L'évaluation des risques indiquera la médication préventive éventuelle endéans les 72 heures:

- Vaginite a spécifique : Ceftriaxone 250 mg IM en dose unique
- Chlamydia, Urétrite non gonococcique : Azitromycine 1g PO en dose unique (compliance meilleure)  
ou Doxycycline 200 mg pendant 7 jours
- Syphilis : Doxycycline 200 mg pendant 7 jours + Penicilline  
50.000 IE/kg tot adulte dosis 2,4 milj IE IM (2)
- PID, Trichomonas : Metronidazole 2g PO en une prise

#### **SIDA:**

Endéans 72 heures et continuez pendant un mois: Lamivudine 150 2dd et zidovudine 250 2dd

En cas de risque élevé: prenez contact avec le centre de référence SIDA voire par ex. :

[http://www.jeminforme.be/sante/sida\\_adresses\\_utiles.htm](http://www.jeminforme.be/sante/sida_adresses_utiles.htm)

## **V. ASSUREZ VOUS DE LA SUITE (ASSURE FOLLOW UP)**

- HCG : si pas d'utilisation de préservatif après 2 semaines et un mois (9)  
MST : à testez de nouveau après 2 semaines (2) et un mois (9)  
Hépatite : B si non vacciné(e) et C : suite au viol et après 6 semaines (2 ,9 ,10)  
HIV : au viol et après 6 semaines, 3 mois et 6 mois (3)  
Syphilis : au viol et après 6 semaines et 6 mois et 1 ans (2,9)

Tout abus sexuelle nécessite une suite personnalisée psychologique et médicale (3)

## QUESTIONNAIRE CONCERNANT L'AGRESSION SEXUELLE <sup>1</sup>

1. Dans votre vie vous a-t-on déjà obligé à une activité sexuelle contre votre gré?

- Oui  Non  Plutôt pas de réponse

2. Durant les douze derniers mois quelqu'un vous a-t-il obligé à une activité sexuelle contre votre gré?

- Oui  Non  Plutôt pas de réponse

a. Si OUI : veuillez cocher la case correspondante des personnes qui ont commis cette agression.

- Inconnu  Partenaire  Ex partenaire  
 Membre de la famille  Voisin  Travail /école  
 Ami ou connaissance  Autre relation  Plutôt pas de réponse

b. Veuillez entourer le chiffre dans le tableau ci-dessous qui décrit le mieux le DERNIER incident violent du genre sexuel que vous avez vécu.

1 = Quelqu'un vous a obligé de regarder des photos ou des films pornographiques contre votre gré, et/ou vous a obligé de vous déshabiller et/ou de poser tout(e) nu(e), et/ou vous a obligé de regarder ses organes génitaux.
2 = Quelqu'un a touché votre corps contre votre gré, mais non pas vos organes génitaux et/ou vous a forcé de toucher son corps, mais non pas ses organes génitaux.
3 = Quelqu'un a touché vos parties génitales contre votre gré, et/ou vous a obligé de toucher ses parties génitales.
4 = Quelqu'un vous a obligé à vous masturber et/ou vous a obligé à le/la masturber et/ou a employé votre corps pour se masturber.
5 = Quelqu'un a pénétré votre vagin, bouche ou anus avec son pénis ou un autre membre de son corps ou un objet, ou a essayé de le faire
6 = Quelqu'un a fait quelque chose de grave dans le domaine sexuel et vous a fait du mal.

c. Il y a COMBIEN DE TEMPS que cet incident de violence sexuel s'est produit?

Il y a \_\_\_ années et/ou \_\_\_ mois

d. Veuillez cocher la case correspondante aux personnes qui ont commis cette agression?

- Partenaire  Ex partenaire  Parents  Frères ou sœurs  Enfants  
 Autre membre de la famille  Voisin  Travail/école  
 Ami ou connaissance  Autre relation  Plutôt pas de réponse

e. Avez-vous eu besoin de soins suite à ce dernier incident?  Oui  Non  Plutôt pas de réponse

Si OUI, où avez-vous été?

- Médecin généraliste  Service des urgences  Gynécologue  
 Je me suis soigné(e) moi-même  Autre place/personne \_\_\_\_\_

f. Avez vous parlé avec quelqu'un de ce dernier incident violent?

- Oui  Non  Plutôt pas de réponse

Si OUI, à qui parmi les personnes mentionnées ci-dessous en avez-vous parlé?

- A votre médecin traitant?  Oui  Non  Plutôt pas de réponse  
A votre gynécologue?  Oui  Non  Plutôt pas de réponse  
Au médecin des urgences ?  Oui  Non  Plutôt pas de réponse  
A un ami ou une connaissance?  Oui  Non  Plutôt pas de réponse  
A quelqu'un de votre famille?  Oui  Non  Plutôt pas de réponse  
A un psychologue?  Oui  Non  Plutôt pas de réponse  
A une assistante sociale?  Oui  Non  Plutôt pas de réponse

g. Avez-vous porté plainte chez la POLICE suite à ce dernier incident?

- Oui  Non  Plutôt pas de réponse

<sup>1</sup> Proposé par l'unité de gynécologie de l'Université de GAND, ICRF

## RÉFÉRENCES

1. L.M Petter, and D.Whitehill. Management of Female Sexual Assault. Am Fam Physician 1998;vol58,
2. Guidelines for Treatment of STD. MMWR 47 (RR-1);1-118 CDC Center for Disease Control and Prevention
3. National Center for Injury Prevention and Control: Consequences of Sexual Violence.
4. Update of the Prevention and Treatment of Sexually Transmitted Diseases. K. Miller D. Ruiz and J. Graves. Am Fam Physician 2000;61(2)
5. Update of the Prevention and Treatment of Sexually Transmitted Diseases. K. Miller D. Ruiz and J. Graves. Am Fam Physician 2003;67(9),1915-22
6. Emergency Med. J. 2001;18:242-245
7. C Fong. Post-exposure Prophylaxis for HIV infection after Sexual Assault: When is it indicated? Emerg Med J 2001;18:242-245
8. Emergency Contraception. D. Weismiller. Am Fam Physician 2004;70(4)
9. National guidelines for the management of suspected sexually transmitted infections in children and young people. Sex Transm. Inf 2002;78:324-331.
10. Grupo de consenso español sobre Profilaxis Postexposicion No occupational. Recomendaciones para la profilaxis postexposicion no ocupacional al VIH. Enferm Infec Microbiol. Clin 2002 ; 20(8) :391-400.